

SOUBRAN

La Gazette

MIEUX CONNAITRE VOTRE COMMUNE

JANVIER 2024



4

SOUBRAN
La Gazette

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SOMMAIRE

02- mot du Maire

03-dépenses communales

04-projets

05- diagnostique voirie

06-café citoyen

07-08 animations

09- panneau pocket

10- naissances

11-compostage

12-PLU-zones énergies renouvelables

13- plan communal de sauvegarde

14- informations diverses



MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2024, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux au nom de toute l'équipe municipale.

En 2023, des travaux de remise aux normes de la cantine et la climatisation tant attendue dans les classes ont été finalisés. Le projet mairie/poste/bibliothèque est en cours, il devrait voir sa réalisation cette année.

Nous remercions tous ceux qui ont participé aux cafés citoyens, ce sont de réels moments privilégiés d'échanges qui permettent à ceux qui le souhaitent d'exprimer leur vision, leurs souhaits pour l'avenir du village...même si tout n'est pas réalisable. Nous continuerons de proposer ces deux moments de convivialités cette année et les suivantes.

Nous sommes en pleine rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, il s'agit d'un document obligatoire visant à indiquer les grands principes de développement pour notre village. La rédaction du Plan Local d'Urbanisme s'appuiera sur ce document, qui tiendra compte de la loi Climat et Résilience et de la définition du « zéro artificialisation nette ». L'artificialisation des sols et son imperméabilisation totale ou partielle entraînent un changement irréversible d'usage des sols, préjudiciable à l'environnement.

C'est ainsi que la restriction des terrains à bâtir devra favoriser la rénovation des logements à l'abandon au sein du bourg et des hameaux...cela risque de ne pas plaire à tout le monde, y compris à celle qui aura la charge d'appliquer le règlement...

Je remercie les membres et bénévoles des associations qui par leurs animations ont offert de la joie, de la convivialité, du partage, des rencontres et pour certains de la poésie à l'année 2023...que 2024 soit encore plus colorée !

Je formule le vœu que 2024 soit une année heureuse et sereine pour chacun d'entre vous et plus généralement, pour notre commune. Je suis convaincue que, grâce à notre collaboration et à notre détermination nous parviendrons à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre pour tous dans la bienveillance. Ensemble faisons de 2024 une année de solidarité et de réussite pour notre village.



dépenses 2023



Quelques dépenses

Climatisation dans les 2 classes-----	13153€
Travaux restaurant scolaire-----	28491€
Travaux dans les logements communaux -----	12748€
 Travaux de voirie -----	14917€
Réparations/maintenance véhicules (voiture, tracteur) -----	5707€
Carburant-----	2412€
Electricité -----	18622€
Combustibles (gaz, pellets) -----	14223€

Subventions

Climatisation des classes

Le Conseil Départemental a donné **3836€**

Restaurant scolaire

Le Conseil départemental a donné **3586€**



Aucun emprunt n'a été contracté cette année, nous avons réussi à autofinancer nos dépenses.

PROJETS



Les projets commencés l'année dernière continuent: travaux pour le pôle mairie-poste et la bibliothèque afin de limiter les dépenses énergétiques, réhabilitation des chemins, finalisation du PLU et du Plan communal de Sauvegarde, réflexion sur la réhabilitation du bourg, réparation de la voirie



DIAGNOSTIQUE VOIRIE



Le diagnostic de la voirie communale a été réalisé par le Syndicat de la Voirie. L'état des revêtements de nos routes est moyen voire très mal en point dans certains endroits. Ce diagnostic nous renseigne sur les travaux à réaliser et les délais pour les faire afin d'éviter les plus grosses dépenses.

Il n'en reste pas moins que les sommes sont colossales et qu'il ne nous sera pas possible de tout effectuer dans les délais...mais nous ferons de notre mieux.



Cafés citoyens

Lors des deux cafés citoyens organisés pour la première fois l'année dernière, nous avons eu le plaisir de nous rencontrer pour échanger sur ce que nous souhaiterions dans l'avenir pour notre village.

L'idée de départ n'est pas de résoudre des problèmes ou de lister les doléances individuelles mais bien de partager nos visions et nos rêves pour l'avenir proche ou plus lointain.

Au cours de ces deux rencontres les mots CONVIVIALITE, FÊTE de VILLAGE, RENCONTRES ont été souvent formulés. L'inquiétude face à la perte de commerces (le bar restaurant épicerie est fermé et à l'abandon) a aussi été évoquée. La logique économique est souvent opposée face à des idées de reprise ou de nouveaux projets mais c'est en pensant l'impossible que le possible se construit parfois.

Nous avons aussi pris note de l'importance d'une communication efficace ! Nous essaierons d'être meilleurs dans la qualité de nos informations...

l'application Panneau Pocket et le nouveau site internet (bientôt consultable...fin février j'espère) nous y aiderons mais ça n'empêchera pas les affichages et les tracts dans les boîtes aux lettres. Pour les chiffres nous étions 30 au premier café, et 45 au second...belle progression et nous vous en remercions sincèrement.

Merci à nos pâtissiers et pâtissières pour nous avoir régalé !

A très bientôt pour une nouvelle rencontre.



animations



La Guinguette de l'été!





animations



foire aux potiers et verriers
début septembre



Le club automobile a survolé
Soubran!





naissances

**nous sommes très heureux de
souhaiter la bienvenue aux bébés nés
en 2023**

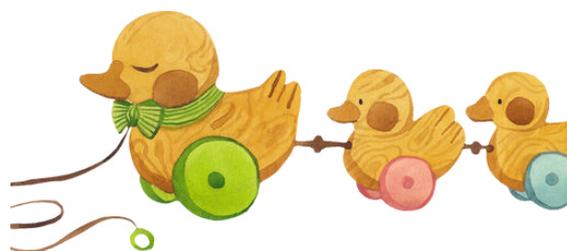


Maddy SORIGNET née le 26 avril

Arthur POIRIER né le 16 juillet

Tylio CAILLAUD né le 4 septembre

Oscar BELOT né le 13 septembre



***d'autres naissances ont eu lieu et
nous attendons l'autorisation des
heureux parents pour publier...***

compostage



Trop de déchets!

Nous produisons trop de déchets et ça coûte cher à notre planète et pèse de plus en plus sur nos impôts! nous devons changer nos habitudes...le premier geste que nous devons modifier est notre manière de consommer: sélectionnons les aliments avec le moins d'emballage, préférons les produits en vrac, les emballages consignés... ensuite, à la maison, faisons le tri sélectif (verre, papier, carton, plastique, textiles, boites de conserves...) après ce tri, pratiquement la moitié des déchets qui restent est composée de déchets organiques compostables. composter ces détritrus allège votre poubelle en vous faisant économiser de l'argent (moins de sacs poubelle achetés) et diminue les charges pour la communauté (ramassage des ordures, retraitement...). le compost obtenu sera valorisé dans le jardin, diminuant les achats de terreau et d'engrais.

La communauté de commune met à votre disposition des composteurs gratuitement (à commander et récupérer auprès de la mairie). Vous êtes nombreux à vous être inscrits même si, dans nos campagnes, le compost n'est pas une découverte récente et que la plupart d'entre nous utilise leur biodéchets depuis longtemps pour nourrir leurs animaux et leurs jardins!





Les Zones d'accélération des ENR

La loi sur les énergies renouvelables adoptée en 2023 nous a donné un peu de travail en cette fin d'année. En effet, en quelques semaines, il aura fallu déterminer des zones dites « d'accélération » pour des projets d'implantation d'énergies renouvelables. La France souhaitant rattraper le retard pris dans ce domaine, le gouvernement nous a donné jusqu'au 31 décembre 2023 pour transmettre nos propositions de zonage. Les énergies renouvelables regroupent l'énergie solaire, l'éolien, la géothermie, la biomasse...



Le bureau d'étude TADATUM mandaté par la CDCHS avait prédéfini pour nous des zones « libres de contraintes environnementales ou agricoles » (Natura 2000, Politique Agricole Commune, Espace Naturel Sensible...).

Précisons que ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives, des projets pourront voir le jour en dehors de ces zones. Elles permettront juste un traitement plus rapide de ces projets par un allègement des démarches administratives.

Une permanence d'information a eu lieu à la mairie le samedi 9 décembre, entre 9h et 12h. Une vingtaine de nos concitoyens y ont participé. Certains avec l'inquiétude de voir s'implanter des éoliennes sur notre territoire de manière un peu anarchique, d'autres avec des propositions de projets, ou de parcelles.



À la suite de cette concertation, le Conseil Municipal du 13 décembre a délibéré pour valider ces propositions afin que le zonage soit transféré dans les délais aux services de la préfecture chargé d'en étudier la cohérence et de déterminer si les objectifs régionaux en termes de superficie sont atteints. Il est possible que nous devions apporter des corrections dans le second semestre 2024, une fois l'étude de la cartographie réalisée par le comité régional.

PLU

Nous poursuivons les travaux pour la rédaction du PLU. Nous avons assisté à plusieurs réunions et ateliers de préparation pendant l'année 2023 et le rythme va s'accroître en 2024. Il y aura des réunions publiques programmées cette année, la première probablement au printemps.

Plan Communal de Sauvegarde

Depuis mai 2023, nous rédigeons le Plan Communal de Sauvegarde. C'est un document, dont vous aurez connaissance dès qu'il sera validé par les services de la préfecture, nous espérons dans le premier semestre 2024.

C'est un outil de planification et d'organisation pour que la commune puisse faire face à tout évènement (naturel, technologique, sanitaire...) qui viendrait perturber la vie collective ou mettre en danger la population.

Il définit, pour chaque risque identifié, un plan allant de l'alerte à la mise en sécurité si besoin.



Nous sommes dans le périmètre de la centrale nucléaire du Blayais, mais nous sommes aussi régulièrement sujets aux intempéries, et dernièrement nous avons aussi subi une crise sanitaire liée à la pandémie.

Dans le cadre de ce plan, j'aimerais solliciter ceux d'entre vous qui le souhaitent, à s'engager dans la réserve communale de sécurité civile. « La réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune.

Cette réserve, placée sous l'autorité du maire, a pour vocation d'intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde, tels le soutien et l'assistance à la population. Elle ne doit pas se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence. »

La réserve communale de sécurité civile permet d'aider les élus et agents communaux en cas de catastrophes naturelles (tempêtes, inondations, feux de forêts...) ou d'accidents industriels (nuage toxique...).



Vous recevrez prochainement un document vous informant des missions de la réserve de sécurité civile et des modalités pour vous y inscrire.



infos

L'Association des Sinistrés de la Sècheresse sur les Propriétés Bâties du département de la Charente-Maritime-ASSPB 17 propose d'aider ceux d'entre nous qui ont des dégâts dû aux phénomènes de retrait/gonflement de l'argile dans notre sous-sol.

Vous pouvez les contacter par mail : alain.rogard@orange.fr ou par téléphone : 06 76 09 02 08

Et visiter leur site internet : asspb17.free.fr

Vos dossiers papiers sont à déposer à la mairie, pas de dossier par mail.



AGENCE POSTALE COMMUNALE
6 rue des Potiers – 17150 SOUBRAN
Est ouverte :

lundi-mardi-mercredi-jeudi

De 14h à 18h

Vendredi

De 14h à 17h



HORAIRES DU SECRETARIAT DE
MAIRIE

LUNDI-MARDI-JEUDI

9H-12H ET 14H-18H

VENDREDI

9H-12H

FERME LE MERCREDI

Tel : 05 46 49 76 77

Tel : 09 77 79 00 13

Mail : mairie@soubran17150.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Ouverture le lundi et le mercredi
De 14h à 17h30

**Adhésion
gratuite**

Ceux qui souhaiteraient être bénévoles
Vous êtes les bienvenus pour aider Marie, Michelle et Sylvie

**Garderie
Périscolaire**

Horaires

7h20-8h20

17 h-18h30

SOUBRAN

La Gazette



Nous contacter

un article à proposer? une question? une proposition?
écrivez-nous vos idées

mail: gazettedesoubran@gmail.com